

Communiqué du 3 juillet 2014

Signature d'une convention de partenariat entre la MAIF et l'Université de Limoges

L'Université de Limoges et la MAIF ont signé le mercredi 2 juillet 2014, une convention de partenariat. Celle-ci vise à améliorer l'environnement social au travail des personnels de l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, quels que soient leurs statuts, leurs fonctions, leurs corps et leurs grades. Ce partenariat devra notamment favoriser la mise en œuvre d'une meilleure interface entre vie professionnelle et vie dans la société pour l'ensemble de ces personnels. La MAIF animera, par exemple, des formations sur "comment bien préparer sa retraite ?".

Les deux parties s'engagent à :

- Favoriser les actions partenariales locales organisées par la MAIF au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Favoriser le dialogue et la connaissance réciproque entre la MAIF et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que leurs personnels ;
- Permettre à la MAIF de présenter ses diverses solutions aux personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.